



Proximité

Devenez mentor

Mentorez un élève de 2nde professionnelle et faites-lui bénéficier de votre expérience !

En partenariat avec le Lycée Jean Lurçat de Fleury-les-Aubrais, **l'Association Proximité développe un programme de mentorat** sur l'année scolaire 2021-2022 pour des élèves de 2nde professionnelle « Métiers de la Relation Client ».

Pour accompagner ces jeunes et les aider à grandir, à gagner en autonomie et à parfaire leurs connaissances du monde professionnel, **nous recherchons des mentors, actifs dans le monde du travail** et disponibles pour 8 rencontres dans l'année.

Participez à un projet innovant en faveur de la réussite des jeunes orléanais !



Qu'est-ce que le mentorat ?

- C'est accompagner un jeune, l'aider à élargir le champ de ses possibles, à prendre confiance en lui et à développer son réseau. C'est un partage de savoirs basé sur une relation de confiance.
- Un mentor est un guide, un conseiller avisé et expérimenté, une personne pour laquelle on a une estime particulière et que l'on peut prendre en exemple.
- **La relation de mentorat s'inscrit dans la durée** sur l'année scolaire 2021-2022, à partir du mois de novembre, avec **8 rencontres de 2H** avec son mentoré au Lycée Jean Lurçat le mardi après-midi... et un fort encouragement à échanger en dehors du cadre scolaire également.

Le mentorat Proximité x Lycée Jean Lurçat



Des binômes qui matchent !

Notre référent rencontre indépendamment jeunes et bénévoles afin de cerner au mieux les attentes et les besoins de chacun, et de créer le binôme parfait !

« On sent chez les responsables Proximité une maturité qui permet d'évaluer les personnalités de chaque jeune, de chaque bénévole. »

Patricia, mentor à Toulouse



Un accompagnement vers la réussite de nos jeunes

Soutien scolaire, aide à l'orientation, apprentissage des codes de l'entreprise, première insertion dans le monde professionnel : les thématiques des mentorats Proximité sont multiples.

« Les besoins sont multiples et il y a sûrement un jeune à qui on peut apporter quelque chose. Il suffit simplement de dire ce que l'on est prêt à apporter. »

Marie-Hélène, mentor à Paris



Un engagement dans la durée

La relation s'inscrit dans la durée (une année scolaire minimum), avec des rencontres au sein du Lycée et en dehors, en fonction du profil que vous accompagnez.

« Le mentorat est une ouverture culturelle qui permet aux jeunes d'avoir un autre regard sur le monde. Mais le mentorat, c'est surtout et avant tout le plaisir d'une vraie rencontre. »

Michel, mentor à Noisy-le-Grand

Un accompagnement Proximité tout au long de votre mentorat

Un responsable Proximité et un professeur principal référent tout au long de la relation, pour vous conseiller et répondre à vos questions.

Une session de formation pour comprendre votre rôle, en tant que mentor puis des propositions régulières de webinaires et de temps d'informations pour creuser une problématique, s'outiller et échanger entre pairs.

Des ressources (livret d'accueil, guide du mentor, livret de suivi de la relation...) pour que vous puissiez accompagner au mieux votre jeune.

Des temps d'échanges et d'informations entre mentors pour discuter des problématiques rencontrées.

Des rencontres programmées au sein du Lycée vous permettant de rencontrer et d'échanger avec vos référents et d'autres mentors.

Les étapes pour devenir mentor

- 1 Je fais le point** sur mes attentes, mes motivations et mes disponibilités avec le responsable Proximité.
- 2 Je confirme mon engagement** en lui transmettant les documents demandés (bulletin n°3 de mon casier judiciaire et une copie de ma pièce d'identité).
- 3 En fonction de mon profil**, je suis mis en relation avec un jeune.
- 4 Je m'inscris** à une session de formation.
- 5 Je suis mis en relation avec mon mentoré** le 9 novembre après-midi en présence de mes référents et notre relation de parrainage peut commencer.
- 6 Je rencontre mon jeune** le mardi après-midi entre 13H30 et 15H30 ou 15H30 et 17H30 en fonction de mes disponibilités.



Agenda des rencontres avec votre jeune : les 9 et 23 novembre 2021 & le 11 janvier, le 1er mars, le 3 avril, les 24 et 31 mai et le 28 juin 2022.

Pour plus d'informations, contactez Marine à : m.laborde@proxite.com.